



EESC Info

European Economic and Social Committee

A bridge between Europe and organised civil society

February 2021 | FR



Cadre financier pluriannuel (CFP): Ce qu'il y a de positif, de négatif et de très négatif

Votre navigateur ne permet pas de lire le fichier audio.

Le podcast «The Grassroots View» (le point de vue des citoyens) ouvre sa deuxième saison avec un épisode consacré au nouveau cadre financier pluriannuel européen. Nos quatre invités nous disent ce qu'il y a de positif, de négatif et de très négatif dans cet accord attendu de longue date

Jan Olbrycht, eurodéputé et corapporteur sur le CFP pour le Parlement européen, explique pourquoi les négociations ont été si difficiles et souligne également l'importance du nouveau programme «L'UE pour la santé». **Stefano Palmieri**, président de la [section ECO](#) au Comité économique et social européen, y voit l'occasion de moderniser le système économique et social européen. Il expose la vision de la société civile avec deux autres intervenantes: **Gabriella Civico**, membre du comité de pilotage de [Société Civile Europe](#), et **Zsuzsanna Szabó**, journaliste et membre de [Res Publica Foundation](#). Ils partagent des préoccupations similaires concernant les ressources propres de l'Union européenne et la faiblesse du nouveau mécanisme de conditionnalité liée à l'état de droit.

Available Languages:

ES	BG	CS	DA	EN	DE	ET	FR	EL	GA	HR	IT	LV	LT	HU	MT
NL	PL	PT	FI	RO	SK	SL	SV								

ÉDITORIAL



[Nous saluons le courage et la solidarité de la société civile européenne](#)

Nous saluons le courage et la solidarité de la société civile européenne

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le 15 février dernier s'est tenue la cérémonie de remise des prix aux lauréats de notre Prix de la solidarité civile, lancé en juillet 2020, alors que l'Europe pensait ses blessures à la suite de la première vague de la pandémie de COVID-19. Les premiers confinements venaient de prendre fin. Tous confinés à la maison, nous avons assisté aux scènes poignantes retransmises sur nos écrans en provenance de nos hôpitaux européens et, chaque soir, nous applaudissions le personnel soignant.

Cependant, très vite, des informations concernant des actes de solidarité ont commencé à affluer de toute l'Union européenne, montrant qu'au lieu de rester assis sans rien faire, de nombreux Européens ont prêté main forte à leurs concitoyens, qu'il s'agisse d'aider les plus vulnérables parmi nous, les personnes les plus touchées par la crise, ou de quelque autre manière que ce soit.

Ainsi, certains de ces bénévoles ont fabriqué et distribué des masques et des blouses médicales, transformé des hôtels en hôpitaux d'urgence, apporté des denrées alimentaires aux personnes âgées et vulnérables, fourni un accompagnement numérique pour l'enseignement à domicile ou simplement développé des projets artistiques ou de divertissement afin de rendre plus supportable la vie pendant la pandémie.

La société civile, par l'intermédiaire de ses organisations et de ses membres, s'est trouvée en première ligne de toutes ces initiatives. Sans l'aide qu'elle a apportée sur le terrain, le tribut payé à cette pandémie aurait été autrement plus lourd.

Dans un but de reconnaissance de cet engagement enthousiaste et du travail réalisé sur le terrain, le CESE a décidé en 2020 de mettre temporairement de côté son emblématique Prix de la société civile, qui récompense chaque année depuis 2006 les organisations de la société civile et les personnes dont les projets remarquables célèbrent notre identité et nos valeurs européennes communes dans un domaine d'action particulier.

En lieu et place, le Comité a organisé, sur le thème «La société civile face à la COVID-19», une édition spéciale unique, intitulée «Prix de la solidarité civile», consacrée spécifiquement à la lutte contre le coronavirus et ses terribles conséquences.

Au lieu des traditionnels cinq lauréats, nous avons voulu récompenser jusqu'à 29 projets menés par des particuliers, des organisations de la société civile ou des entreprises. Les projets devaient être strictement sans but lucratif et ne pas dépasser 50 % de financement par des fonds publics. Notre ambition était d'avoir un lauréat par État membre, ainsi qu'au Royaume-Uni, en signe de la volonté du Comité de maintenir des contacts étroits avec la société civile britannique en dépit du Brexit, et un lauréat supplémentaire avec une dimension transfrontalière ou paneuropéenne.

Le 30 septembre, date-limite de dépôt des candidatures, nous avons reçu près de 250 candidatures provenant des quatre coins de l'UE. L'ensemble de nos candidats étaient des exemples d'engagement citoyen ou de la société civile altruiste sur le terrain. Si tous les projets étaient avant tout guidés par la solidarité, nous les avons regroupés autour de cinq grands thèmes: l'approvisionnement alimentaire et l'assistance aux groupes vulnérables, le matériel médical, les services de conseil, les services éducatifs et l'information sur la pandémie, et enfin la culture.

Après examen attentif des dossiers, nous avons sélectionné 23 lauréats dans les cinq groupes thématiques, estimant qu'ils étaient les plus représentatifs de l'action déployée par la société civile en Europe en vue d'aider les communautés à surmonter la pandémie. Nous avons décerné à chacun un prix de 10 000 euros et nous espérons que cette incitation financière les aidera à poursuivre leurs activités et que ce prix permettra d'accroître la visibilité de leurs projets.

Nous espérons également sensibiliser à l'importance non seulement des projets sélectionnés mais aussi des innombrables autres initiatives citoyennes créatives notables actuellement menées à bien dans l'UE. Chacune d'elles prouve que la solidarité est la clé pour surmonter toute crise. Grâce aux efforts qui les ont portées, elles contribuent à bâtir un avenir meilleur pour l'Europe, qui, nous l'espérons, sortira de cette épreuve renforcée et plus unie.

Pour cette raison, lors de notre cérémonie des prix organisée entièrement à distance le 15 février, nous n'avons pas seulement applaudi 23 lauréats mais nous avons aussi tiré notre chapeau à la société civile européenne dans son ensemble, et en son sein à d'innombrables organisations, entreprises et individus qui ont fait preuve, et poursuivent encore maintenant dans cette voie, d'une solidarité, d'un courage et d'un sens civique sans précédent en cette période difficile qui nous met à l'épreuve.

Cillian Lohan

Vice-président chargé de la communication

À VOS AGENDAS

Du 1^{er} au 5 mars 2021, à Bruxelles
Journées de la société civile 2021 18 et 19 mars 2021, Bruxelles
«Votre Europe, votre avis!» 2021

24 et 25 mars 2021, à Bruxelles
session plénière du CESE

«UNE QUESTION À ...»



«Une question à ...»

Dans notre rubrique «Une question à ...», nous demandons à des membres du CESE de répondre à une question d'actualité qui nous paraît particulièrement pertinente.

Nous avons demandé à **Peter Schmidt**, président de la section «Agriculture, développement rural et environnement» (NAT), de partager avec les lecteurs de CESE info son point de vue sur la culture culinaire et la consommation alimentaire pendant la pandémie.

L'impact de la COVID-19 sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire

Les restaurants et les bars ont été fermés pendant la pandémie. Comment cette situation affecte-t-elle les producteurs et fournisseurs de denrées alimentaires, les propriétaires de restaurants, la culture de l'alimentation, ou encore la consommation alimentaire? Quelle est la meilleure voie à suivre pour assurer la reprise du travail?

Peter Schmidt, président de la section NAT: Même en temps normal, les producteurs de denrées alimentaires, l'industrie agroalimentaire et les détaillants du secteur de l'alimentation sont soumis à rude épreuve. Chacun compte sur un approvisionnement continu, 24 heures sur 24, en denrées alimentaires de haute qualité.

À côté de toutes les déconvenues que la pandémie nous a amenées, la bonne nouvelle est que même en temps de crise, le mécanisme d'approvisionnement alimentaire en Europe garde son efficacité! Cette chaîne d'approvisionnement est sans doute celle qui a le mieux fonctionné tout au long de la crise actuelle. En Europe, il n'y a pas eu un seul instant où les rayons des magasins d'alimentation ont été vides.

Néanmoins, la pandémie a révélé certaines faiblesses qui avaient été négligées jusqu'à présent. J'aimerais rapidement attirer l'attention sur trois d'entre elles.

Un premier problème, qui est survenu rapidement, touche aux emplois de travailleurs engagés pour assurer les récoltes de productions agricoles, tandis qu'un autre a concerné la structure de l'industrie de la viande.

Dans l'un et l'autre cas, la production reposait sur une main-d'œuvre bon marché, originaire majoritairement de pays de l'Europe orientale ou composée de migrants, ainsi que de ressortissants de pays tiers, cette situation résultant d'un recours abusif à la libre circulation des travailleurs en Europe, ainsi que d'une pression énorme exercée sur les prix des produits agricoles et alimentaires.

Les restrictions en matière de déplacements et les confinements ont perturbé ces circuits d'approvisionnement. Dans le même temps, les conditions désastreuses dans lesquelles vivent et travaillent ces personnes ont été dévoilées au grand jour, et ont par ailleurs été à l'origine de chaînes de propagation de la maladie et de foyers de contamination. Dans le cas de l'industrie de la viande, le gouvernement allemand a été amené à adopter des réglementations visant à protéger les travailleurs.

Le troisième maillon de la chaîne d'approvisionnement alimentaire qui a subi d'énormes bouleversements est celui de l'hôtellerie et de la restauration, tout comme l'ensemble du secteur touristique, à l'échelle mondiale.

Dans la plupart des pays, les établissements du secteur des hôtes, restaurants et cafés ont dû baisser le volet, sous le coup des mesures d'interdiction, de couvre-feu, de restrictions de déplacements ou de fermetures touchant l'ensemble de cette branche d'activité. À l'heure actuelle, des milliers d'entreprises luttent pour rester à flot ou risquent de devoir déposer le bilan.

Les travailleurs concernés, par millions, ont soit été mis en chômage technique ou repris dans des programmes de maintien de l'emploi, soit ont perdu leur emploi. Beaucoup d'entreprises hôtelières ont commencé à se restructurer et à licencier des employés. L'avenir du secteur reste incertain et il est probable que sa convalescence sera longue et difficile.

Il convient de mettre en place, dans les meilleurs délais, les mesures suivantes:

- garantir l'adoption et l'exécution rapides du plan de l'UE pour la relance, car les entreprises et leurs travailleurs ne peuvent attendre plus longtemps,
- placer l'hôtellerie et le tourisme au cœur des plans nationaux pour la reprise et la résilience, en associant les partenaires sociaux à un effort qui s'attache à sauver un maximum d'emplois, accorder un soutien financier au secteur et œuvrer pour que les voyages d'une manière rapide, sûre et coordonnée, puissent reprendre et soient facilités,
- prolonger, jusqu'en septembre 2021 au minimum, toutes les mesures d'urgence, comme les programmes de chômage partiel, en garantissant que chaque travailleur, y compris les saisonniers et les salariés sous contrats temporaires, perçoive des indemnités équitables,
- augmenter les montants des indemnités de chômage partiel, pour qu'elles atteignent 100 % du salaire,
- assurer la mise en œuvre et l'application correctes de la législation de l'Union européenne en vigueur en ce qui concerne les droits des travailleurs transfrontaliers et saisonniers, en particulier pour ce qui est du droit à un salaire égal pour un travail identique effectué au même endroit, en recourant notamment à des inspections du travail nationales et transfrontalières, menées de manière concertée et conjointe,
- s'employer à développer un nouveau modèle de tourisme durable, grâce au pacte vert pour l'Europe et à la stratégie «De la ferme à la table».

Les soutiens financiers de quelque nature que ce soit, qu'il s'agisse d'aides d'État, de prêts ou d'exonérations fiscales, ne devraient être accordés qu'aux entreprises:

- qui sauvegardent l'emploi ou créent des postes de travail décents et respectent les droits des travailleurs et les conventions collectives,
- qui ne sont pas enregistrées dans des paradis fiscaux et ont toujours versé leur dû en impôts et cotisations sociales;
- qui acceptent, durant la crise, de suspendre le paiement de dividendes, le rachat de leurs actions ou l'octroi d'options sur titres.

DEVINEZ QUI EST NOTRE INVITÉ



L'invité surprise

Chaque mois, nous présentons un invité surprise - une personnalité qui nous donne son point de vue sur l'actualité et qui nous apporte une bouffée d'air frais pour élargir nos horizons, nous inspirer et nous rendre attentifs au monde d'aujourd'hui. Pour cette édition de février, nous avons le plaisir d'accueillir deux personnalités issues de sphères différentes - la culture et les médias - qui peuvent contribuer à mieux nous faire comprendre ce qui se passe autour de nous et à nous donner un supplément d'âme. Il s'agit d'**Hélène Theunissen**, femme de théâtre et de cinéma belge, et de **Nicolas Gros-Verheyde**, fin connaisseur et observateur de la politique européenne.

Comédienne, metteur en scène, adaptatrice, **Hélène Theunissen** a, depuis plus de trente ans, joué près d'une centaine de rôles dans la plupart des théâtres francophones de Belgique. Elle a également joué en France. Elle a mis en scène et adapté une dizaine de spectacles, dont les

derniers sont «Le Songe d'une nuit d'été» de William Shakespeare, au Théâtre des Martyrs, et «Les Murs murmurent» de et avec Babetida Sadjo, au Théâtre Le Public à Bruxelles. Elle a tourné dans plusieurs longs métrages, dont «Girl» de Lukas Dhont, et a joué dans la série «Unité 42», produite par la RTBF en Belgique.

Journaliste français, correspondant auprès de l'UE/OTAN, **Nicolas Gros-Verheyde** est connu et apprécié dans le milieu européen pour sa grande connaissance des affaires européennes et de la politique extérieure. Correspondant pour «Sud-Ouest» (auparavant «Ouest France» et «France-Soir»), il a fondé en 2008 la plateforme en ligne B2-Bruxelles2, le premier webnews francophone consacré aux affaires européennes, aux questions stratégiques et de défense de l'UE et à l'action de la diplomatie européenne. Il est aussi l'auteur du manuel «La politique européenne de sécurité et de défense commune. Parce que l'Europe vaut bien une défense». (ehp)



Hélène Theunissen: "L'artiste qui ne peut pas créer se sent dans le vide"

Les artistes font partie des dégâts collatéraux de cette pandémie. Les théâtres sont fermés, malgré quelques petites ouvertures temporaires. Beaucoup de comédiens, metteurs en scène, musiciens, danseurs ou techniciens du spectacle se retrouvent sans travail dans ces circonstances inattendues. Les conséquences principales sont la peur pour l'avenir et une grande frustration.

L'artiste qui ne peut pas créer se sent vide et inutile.

Contrairement à ceux qui pensent qu'on peut mettre cette période à profit pour lire, écrire, revisiter des projets ou travailler à d'autres projets,

il faut dire que l'inspiration ne fonctionne pas sur commande. Dans un climat d'insécurité et d'angoisses, l'artiste a moins d'inspiration. Ce temps «obligatoire», qui nous est imposé, est très compliqué à mettre à profit, parce qu'il est suspendu et qu'il n'a pas été défini par notre désir. Les artistes sont très abattus par cette situation. Et plus ça dure, plus ils sont abattus. C'est la troisième fois, en un an, que les théâtres ferment et que les spectacles sont annulés.

Puis il y a les conséquences financières. Certes, le chômage technique aide, mais ce sont des mesures administratives très longues et compliquées à mettre en route. L'argent tarde à arriver sur les comptes en banque et le chômage technique ne couvre qu'une partie du salaire. Beaucoup d'artistes se retrouvent donc dans une situation financière précaire.

Quant aux re-programmations, les directeurs de théâtre sont débordés et doivent faire des choix pour postposer les spectacles qui ont été sacrifiés par la crise sanitaire dans les saisons à venir. Les nouveaux projets seront les derniers à être pris en considération. Il y a un vrai embouteillage dans les théâtres, à l'opéra, au cinéma et dans les milieux événementiels. Les perspectives sont incertaines et cette situation est anxiogène.

Trouver le moyen de rester organisé dans ce climat d'incertitude relève de l'impossible.

Entendre dans les médias que nous faisons partie des «non-essentiels» à la société est extrêmement insultant mais aussi très questionnant pour tous ceux qui travaillent dans le monde de la culture. J'ai investi toute ma vie dans mon métier: entendre que tout ce travail est considéré par l'état comme «non essentiel» est affligeant et décourageant. Les artistes sont donc dans une très mauvaise passe financièrement et moralement.

Redevenir essentiels

Il y a aussi des choses positives. Beaucoup de solidarité entre les artistes. Puis les nouvelles technologies ont servi à certains artistes, au moyen de nouvelles formes d'expression. Il a fallu inventer de nouvelles manières d'exister. Mais on ne remplacera jamais la présence réelle d'un artiste sur scène. Ce qui est magnifique dans le spectacle vivant, c'est la communion unique et exceptionnelle avec le public en chair et en os. Les présences charnelles de l'artiste et du public sont indispensables pour que s'opère l'instant de grâce artistique.

Les gens commencent à sentir le manque culturel, cela est aussi positif. Quand les lieux de culture vont rouvrir, je pense que le public sera mobilisé d'une autre manière, parce qu'il se sera rendu compte à quel point la culture est vitale. Et que les artistes sont essentiels à la liberté et à l'épanouissement collectif. Les gens vont donc peut-être, espérons-le, vouloir en profiter plus qu'avant.

Avec cette crise, dans nos métiers, c'est compliqué à tout âge. Le plus dramatique, c'est pour les jeunes. En ce moment, au Conservatoire, je travaille avec mes élèves, apprentis comédiens, sans même voir leur visages. Ils sont en très grande souffrance et frustration. Pour ceux qui viennent d'être diplômés, rien ne peut leur être proposé actuellement. Ils n'ont plus accès aux réseaux professionnels. Ils auront besoin de beaucoup de soutien après cette crise.

Mais toutes les générations d'artistes sont frappées par cet arrêt. Parce que plus on a d'expérience, plus le désir d'être sur scène demeure. Les plus anciens ont peur de ne plus jamais être sollicités. Que cette

période de carence sonne le glas de leur carrière.

Nous nous battons selon nos énergies personnelles. Il y en a qui sont effondrés et qui n'ont plus d'inspiration. Il y en a d'autres qui ont le double d'énergie et qui essayent de faire des choses à tout prix. Via les réseaux sociaux et les nouvelles technologies par exemple. Et puis il y a ceux, comme moi, qui un jour ont de l'énergie et le lendemain n'en ont plus du tout.

Hélène Theunissen



Nicolas Gros-Verheyde: Face à la COVID-19, le risque d'une Europe a-démocratique

Les mesures prises par plusieurs pays européens au nom de la Santé pourraient faire une victime collatérale: l'état de droit

Si l'apparition de la COVID-19 en février-mars 2020 était une surprise pour tous et nécessitait des mesures improvisées et d'urgence, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les mesures drastiques pour juguler cette crise sanitaire peuvent être justifiées. Mais elles doivent être davantage anticipées et, surtout, mieux contrôlées de façon démocratique. Ce qui n'est pas le cas à ce jour.

La plupart du temps, les mesures sont prises, à la volée, par l'exécutif, aux lendemains de conseils de défense ou autres comités de concertation, dont la composition reste un mystère, sans réelle consultation (au sens d'une information préalable, avec un délai de réflexion) des différents partenaires (sociaux, économiques, politiques) et sans aucune décision de leur parlement national.

Certains principes fondamentaux — issus de la convention européenne des droits de l'homme (CEDH) ou de la charte des droits fondamentaux — sont ainsi clairement «mis de côté», pour une durée non déterminée. La liberté de réunion et d'association (art. 11 CEDH) est bafouée et limitée de façon drastique. Le droit d'exprimer une opinion — via des modes d'expression tels que le cinéma, le théâtre — est interdit. La libre circulation est limitée de façon notable: un couvre-feu à 18 heures (en France), des autorisations pour sortir du pays (en Belgique), etc. La liberté de manifester sa religion (art. 9 CEDH), le droit à l'instruction et le droit d'exercer une activité professionnelle (art. 14 et 15 de la charte) sont limités de façon draconienne, sans parler du droit au respect de la vie privée et familiale (art. 8 CEDH).

Ces décisions aussitôt prises, sont aussitôt appliquées, de façon empirique, en laissant une grande part à l'arbitraire. Qu'est-ce qui constitue un *motif impérieux* justifiant le passage d'une frontière et qu'est-ce qui ne l'est pas? Ou un *motif essentiel* et qu'est-ce qui ne l'est pas? Aux autorités de police, voire aux simples agents des compagnies aériennes, le soin de contrôler. Ce qui est très délicat.

Les instances européennes sont à peine consultées. Ainsi le rétablissement de certains contrôles aux frontières n'a-t-il pas été notifié par Paris à la Commission européenne, comme le prévoit le code Schengen. De même les mesures belges, outrancièrement discriminatoires vis-à-vis des employeurs européens, n'ont pas suscité davantage qu'un murmure inaudible de l'exécutif européen.

Quant aux parlements nationaux, tout comme le Parlement européen, ils paraissent terrifiés sous le joug de la crise. Chacun craint d'apparaître, en réclamant le respect de la règle, comme un gêneur dans ce qui est devenu comme une cause nationale de temps de guerre, la lutte contre l'épidémie. Or, malgré tout, nous ne sommes pas en guerre. À aucun moment d'ailleurs, les gouvernements n'ont fait usage, dans leur arsenal constitutionnel existant, de cette disposition, finalement assez encadrée.

Même la clause dérogatoire de la convention européenne des droits de l'homme, le fameux article 15, n'a pas été invoquée, sauf par quelques pays. Les vieilles démocraties du continent n'ont pas osé pour des raisons de symbole. Une vraie «*mise en quarantaine*» ainsi que l'écrit le professeur émérite de l'université de Montpellier, Frédéric SUDRE, un des meilleurs spécialistes de la CEDH.

Les entorses à la démocratie, les atteintes portées à l'état de droit sont certes, pour l'instant, tolérées par la population. Mais elles n'en font pas moins des dégâts, invisibles. Elles pourraient produire des jets de colère, aussi imprévisibles qu'éruptifs. Elles pourraient entraîner un glissement lors des prochaines échéances électorales vers le populisme le plus extrême. Elles pourraient surtout donner de solides arguments aux adversaires de l'unité européenne, à l'intérieur du continent comme à l'extérieur. Le comportement de la Russie vis-à-vis du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, le 5 février dernier à Moscou, n'est pas un épiphénomène. Il est temps de se ressaisir.

Nicolas Gros-Verheyde

Rédacteur en chef de B2 - bruxelles2.eu

NOUVELLES DU CESE



L'heure est venue d'agir et de redonner du sens au mot «communauté»

Le 27 janvier, lors de la session plénière du CESE, le Premier ministre portugais António Costa a présenté les priorités de la présidence portugaise de l'Union européenne. Le Portugal a placé l'agenda social en tête du programme de sa présidence et a sollicité l'expertise du CESE dans sept sujets importants pour l'avenir de l'Union.

Placée sous la devise «**Le temps d'agir: pour une reprise juste, verte et numérique**», la présidence se concentrera sur trois grandes priorités: favoriser la relance en tirant parti des transitions climatique et numérique, mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux et renforcer l'autonomie d'une Europe devant rester ouverte sur le monde.

«Ces priorités font parfaitement écho à celles de notre Comité: nous défendons une Union qui soit prospère sur le plan économique, inclusive sur le plan social et durable sur le plan environnemental», a déclaré **Christa Schweng**, présidente du CESE.

«La lutte contre la pandémie de COVID-19 a démontré la valeur ajoutée que représente notre Union européenne. Le lancement du processus de vaccination, d'une part, et l'approbation du cadre financier pluriannuel et du programme "Next Generation EU", de l'autre, ont fait naître l'espoir et redonné du sens au mot "communauté"», a précisé **M. Costa**.

L'événement central de la présidence portugaise sera le **sommet social**, prévu à Porto le 7 mai prochain.

Selon le Premier ministre Costa, «le principal objectif du sommet social est de donner un formidable élan politique au plan d'action que la Commission présentera au mois de mars et de mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux, qui constitue le meilleur vaccin contre les inégalités sociales, le populisme et la peur»

Il a ajouté que, pour atteindre cet objectif fondamental, la présidence portugaise comptait sur la contribution essentielle et la participation active du CESE. La présidence a sollicité l'expertise du CESE dans [sept sujets importants](#) pour l'avenir de l'Union. (mr)



[Le CESE se tient aux côtés de la Commission européenne dans le combat pour la reprise de l'Europe au lendemain de la crise de la COVID-19](#)

La présidence du CESE, en mettant l'accent sur la construction d'une Union européenne plus forte sur les plans économique, social et environnemental, soutient les efforts déployés par la Commission pour remettre l'Europe sur pied après la crise de la COVID-19. Tel est le message que la présidente du CESE, M^{me} Christa Schweng, a adressé au vice-président de la Commission européenne chargé des relations interinstitutionnelles et de la prospective, Maroš Šefčovič, qui assistait à la session plénière de janvier du Comité.

M^{me} Schweng a assuré la Commission que le CESE lui apportera un soutien sans faille, rappelant l'engagement pris en juillet 2020 avec l'adoption de la [contribution du CESE au programme de travail de la Commission européenne pour 2021](#): «Le Comité entend contribuer activement à la reprise et à la résilience future de l'Europe afin de la rendre prospère sur le plan économique, inclusive sur le plan social et durable sur le plan environnemental», a-t-elle déclaré. Et d'ajouter: «Le défi qui nous attend sera d'apporter une réponse efficace aux difficultés économiques et sociales qui découlent de la crise de la COVID-19.»

M. Šefčovič a quant à lui indiqué que le programme de la Commission pour l'année 2021 était conçu de manière à aider l'Union à surmonter la vulnérabilité engendrée par la crise et à lui insuffler une nouvelle dynamique en accordant une attention toute particulière à la mise en œuvre de solutions à l'épreuve du temps: «Notre Union a fait preuve d'une grande solidarité et d'une belle unité. Nous ne nous contentons pas de rebondir mais souhaitons également avancer, et après tous les défis auxquels nous avons dû faire face en 2020, le moment est venu d'amorcer notre relance post-COVID-19 et de définir l'avenir que nous voulons pour notre Union.»

En ce qui concerne les mesures de lutte contre la pandémie actuellement en vigueur, M. Šefčovič a souligné que les efforts et les travaux de la Commission en faveur d'une Union européenne de la santé ont permis à l'UE d'adopter une approche coordonnée en matière de vaccination et de garantir la mise à disposition de l'éventail de vaccins le plus large au monde, totalisant 2,3 milliards de doses.



[Tolérance zéro à l'égard du harcèlement, avec le nouveau code de conduite du CESE](#)

Une plus grande clarté, une plus grande transparence financière, des règles strictes en matière de harcèlement et des sanctions plus sévères en cas de non-respect. Le 28 janvier 2021, les membres du CESE ont voté en faveur de modifications majeures de leur code de conduite. Il s'agit de la première étape de la réforme du Comité entreprise par sa nouvelle équipe dirigeante.

Les nouvelles règles comprennent plusieurs améliorations visant à prévenir effectivement le harcèlement et à traiter efficacement les cas de comportement fautif. Si la prévention est la première des priorités, les membres du Comité pourront désormais se voir imposer une variété de sanctions en cas d'acte répréhensible confirmé.

La présidente du CESE, **Christa Schweng**, avait promis de renforcer le code de conduite en octobre dernier, au début de sa présidence. «Nous avons tenu cette promesse. L'excellent travail accompli par la commission du règlement intérieur a permis d'obtenir un large soutien en faveur de cette proposition. Cela prouve notre attachement à des normes éthiques élevées et à des méthodes de travail modernes et transparentes», a déclaré **M^{me} Schweng**.

En cas d'allégation de mauvaise conduite, l'affaire sera examinée par le nouveau comité d'éthique, qui disposera de pouvoirs d'enquête clairement définis. Tant les membres du CESE que le personnel pourront introduire une plainte devant le comité d'éthique. En cas d'enquête, les lanceurs d'alerte reconnus seront protégés et le Comité coopérera étroitement avec l'OLAF.

En fonction de l'issue de l'enquête et de la gravité de la faute, les membres pourront être condamnés à un certain nombre de sanctions, à savoir notamment:

- la destitution de l'une ou plusieurs des fonctions qu'ils occupent au sein du Comité;
- la réparation de tout dommage occasionné;
- la perte temporaire des indemnités qu'ils perçoivent;
- la suspension de leur participation à l'ensemble ou à une partie des activités ou missions du CESE;
- l'interdiction de représenter le CESE dans toute instance nationale, interinstitutionnelle ou internationale;
- la perte du droit d'accès aux informations confidentielles ou classifiées.

Dans les cas les plus graves, il sera également possible d'exclure un membre du CESE.

Les règles actualisées renforcent également la transparence financière, s'agissant notamment de l'indemnisation des missions et activités des membres. Chaque année, les membres seront tenus de présenter une déclaration financière qui sera publiée sur le site internet du CESE. Ce document clarifiera également les cas potentiels de conflit d'intérêts.

Ces modifications suivent les demandes et recommandations du Parlement européen ainsi que les recommandations du Médiateur européen et de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF).



L'Union européenne va surveiller attentivement la mise en œuvre de l'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni

Pour la première fois depuis la signature de l'accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, Michel Barnier, chef de la task-force de la Commission européenne pour les relations avec le Royaume-Uni, a exprimé publiquement son point de vue sur le texte à l'occasion d'un débat tenu lors de la session plénière de janvier du Comité économique et social européen.

Dans son discours, **M. Barnier** a insisté sur le fait que le Brexit n'apporte rien de positif: «Il s'agit d'un divorce et personne ne peut se réjouir d'un divorce. Néanmoins, cet accord que nous avons conclu avec le Royaume-Uni prouve que l'Union européenne n'est pas une prison, comme certains démagogues, de droite comme de gauche, voudraient nous le faire croire. On peut la quitter, mais ceux qui souhaitent le faire doivent en assumer les conséquences qui prendront la forme de distorsions et de turbulences.»

L'accord poursuivait comme objectif de régler les aspects économiques et commerciaux des relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni après le Brexit, sachant que l'on n'en était pas quitte pour autant: «Il ne sera en effet pas seulement nécessaire d'assurer la bonne mise en œuvre de cet accord. Il faudra sans doute également le compléter à l'avenir pour certaines questions que le Royaume-Uni n'a pas voulu inclure

cette fois-ci, telles que la défense ou la politique étrangère.»

M. Barnier a également insisté sur le fait que le travail de la Commission européenne n'était pas terminé: la Commission devra surveiller la mise en œuvre de l'accord et suivre de près toute proposition qui émane du Royaume-Uni et qui pourrait conduire à des divergences réglementaires.

La présidente du CESE, **Christa Schweng**, a remercié M. Barnier pour le travail qu'il a accompli au cours des négociations sur le Brexit et pour la «transparence exemplaire dont il a fait preuve et le temps qu'il a consacré à tenir la société civile informée tout au long du processus de négociation», en venant faire au CESE cinq interventions différentes dans le cadre de ses débats en session plénière.

Jack O'Connor, président du groupe de suivi du Brexit du CESE, a salué la manière dont M. Barnier a traité la situation de l'Irlande pendant les négociations sur le Brexit et rappelé l'engagement pris par le CESE et son groupe de suivi du Brexit de jouer leur rôle pour optimiser le potentiel de cet accord, en particulier en ce qui concerne la société civile britannique. (dgf)



«La pauvreté dans l'Union européenne pourrait être réduite de moitié d'ici à 2030», entend dire le CESE

«Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté pourrait être réduit de moitié au cours de la prochaine décennie», a déclaré le rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme lors de la session plénière de janvier du CESE, à l'occasion de laquelle il a donné à connaître aux institutions de l'Union européenne les résultats de sa mission.

«Réduire la pauvreté devrait être l'une des principales priorités du prochain plan d'action déployé par la Commission européenne pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux», a fait valoir

Oliver De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme.

M. De Schutter a souligné que la pauvreté dans l'Union européenne touchait de plus en plus les femmes et les familles monoparentales.

Il a aussi averti que malgré le fait que le pacte vert de la Commission comporte une dimension sociale marquée, il ne saurait remplacer une stratégie de réduction de la pauvreté: «La réduction de la pauvreté n'est pas un objectif en soi du pacte vert», a-t-il souligné.

Il a expliqué que **trois contraintes structurelles ont été épinglées s'agissant de la lutte contre la pauvreté dans l'Union européenne:**

- Le **dumping fiscal** au sein des pays de l'Union, dans lesquels la charge fiscale s'est progressivement déplacée des sociétés et des individus les plus riches vers les travailleurs, les consommateurs et les familles à bas revenus au cours des vingt dernières années.
- **Les conditions sociales et le coût du travail**, avec des politiques qui visaient à améliorer la compétitivité sur le plan des coûts en diminuant les salaires et les contributions sociales payées par les employeurs.
- **Le cadre macroéconomique** au sein de l'Union économique et monétaire, en particulier le pacte de stabilité et de croissance (PSC), qu'il s'impose de revoir dès que possible, en exemptant l'investissement social dans la santé et l'éducation des règles de discipline budgétaire.

M. De Schutter a fait valoir que trois objectifs ambitieux devraient être inclus dans le plan d'action de la Commission pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux:

- Une stratégie de réduction de la pauvreté à l'horizon 2030, qui fixerait pour cible ambitieuse une réduction de 50 % du nombre de personnes exposées au risque de pauvreté.
- Une garantie à l'intention des enfants couvrant cinq domaines essentiels: accès à l'éducation, accueil de la petite enfance, nutrition, logement et soins de santé. Cela supposerait de soutenir les familles en leur assurant un revenu décent, un travail et l'accès à des prestations.
- Un nouvel instrument juridiquement contraignant pour les régimes de revenu minimum, afin de faire en sorte que ces dispositifs tels qu'ils existent dans l'Union soient adéquats, et de veiller à ce que les États membres observent une méthodologie commune.

La présidente du CESE, **M^{me} Christa Schweng**, a indiqué que, même avant la pandémie de COVID-19, une personne sur cinq était exposée au risque de pauvreté et d'exclusion sociale dans l'Union, et que c'était un échec pour nos sociétés européennes développées. «L'un des meilleurs moyens de sortir les gens de la pauvreté et de s'en prémunir consiste à bâtir une résilience sociétale et individuelle», a-t-elle déclaré.

Enfin, Mme Schweng a relevé que, outre la question du financement, il était également nécessaire d'aborder le problème de la pauvreté à travers le prisme des droits, approche qui reconnaîtrait les personnes touchées par la pauvreté non seulement comme des détenteurs de ces droits, mais aussi des acteurs du changement. «L'engagement consistant à ne laisser personne de côté implique de donner, ou de redonner, aux individus les moyens de jouer un rôle positif dans la société», a-t-elle fait valoir. (at/mp)



Nouveau pacte sur la migration: «le diable se cache dans les détails»

Lors de sa session plénière du 27 janvier, le CESE a tenu un débat avec la commissaire Johansson juste avant [d'adopter son avis sur le thème «Un nouveau pacte sur la migration et l'asile»](#). Dans cet avis, le Comité a exprimé des réserves quant à la capacité du pacte à contribuer à la mise en place d'un cadre européen commun pour la gestion des migrations qui soit à la fois efficace et conforme aux valeurs de l'UE.

Le rapporteur de l'avis, **José Antonio Moreno Díaz**, s'est exprimé en ces termes: «Nous avons de grands espoirs concernant ce pacte, mais je dois dire que nous sommes un peu déçus. L'analyse de la Commission est correcte et nous sommes d'accord avec ses conclusions, mais le diable se cache dans les détails, et nous sommes frustrés par les propositions formulées.»

Le corapporteur, **Cristian Pîrvulescu**, a regretté quant à lui le manque d'avancées sur certaines des questions traitées dans le pacte. «Nous faisons le triste constat qu'il n'y a pas eu beaucoup de progrès, mais au contraire beaucoup de reculs. Nous encourageons la Commission à adopter une approche plus audacieuse pour certaines de ces questions.»

La principale objection avancée par le CESE est que le pacte se concentre principalement sur les retours et la gestion des frontières, au détriment d'autres questions brûlantes comme les voies régulières d'immigration, les voies d'accès sûres pour l'asile, et l'intégration des migrants. En outre, certaines des solutions proposées pourraient ne pas être réalisables dans la pratique.

Ylva Johansson, commissaire européenne, a déclaré qu'elle n'était «pas du tout d'accord» avec les critiques selon lesquelles la Commission manquerait d'ambition. «La réalité d'aujourd'hui est très différente de celle de 2015, lorsque nous avons eu un afflux massif de réfugiés et que la relocalisation était un problème majeur», a-t-elle déclaré. Elle a expliqué qu'aujourd'hui, la grande majorité des nouveaux arrivants en situation irrégulière ne sont pas des réfugiés. Par conséquent, il est très important de prendre rapidement des décisions et de procéder à des retours, tout comme il est nécessaire de garantir un processus équitable pour tous les demandeurs d'asile.

«Les personnes qui ont droit au séjour sont les bienvenues et nous souhaitons qu'elles fassent partie de notre société», a déclaré M^{me} Johansson.

Au cours du débat, le CESE s'est déclaré profondément préoccupé par le sort subi par les migrants à la frontière de l'Union européenne avec la Bosnie-Herzégovine. (na)



L'accès à la justice environnementale est essentiel pour mettre en œuvre le pacte vert pour l'Europe

Un rapport récent du CESE salue [la proposition de la Commission de réviser le règlement Aarhus](#) et d'améliorer l'accès au contrôle administratif et juridictionnel tant pour les particuliers que les ONG en ce qui concerne les affaires environnementales. Le CESE souligne toutefois que le règlement remanié ne va pas assez loin.

Bien que partie à la convention d'Aarhus depuis 2005, l'Union européenne tarde encore à se conformer pleinement à ses dispositions en matière d'accès à la justice.

Le CESE, qui, dans un rapport adopté en janvier dernier, salue dans leur globalité les changements introduits, tient le règlement ainsi modifié que propose la Commission pour une avancée et un instrument essentiel pour mettre en œuvre le pacte vert pour l'Europe.

Toutefois, **Arnaud Schwartz**, son rapporteur, cible un certain nombre de lacunes dans le nouveau texte dont les institutions européennes pourraient user à leur avantage pour se dispenser de rendre des comptes.

Ainsi, le CESE n'approuve pas la proposition de la Commission d'exclure les actes de l'UE comprenant des «mesures d'exécution nationales», car le risque est bien réel que cette exclusion invalide la proposition de la Commission ou la vide d'une bonne partie de sa substance.

En outre, le CESE se déclare préoccupé par la réforme du «mécanisme de réexamen interne», qui, dans le règlement Aarhus initial, permet à certaines ONG environnementales de dénoncer certains actes administratifs et omissions de l'Union européenne. Permettre aux organisations de la société civile de demander un réexamen uniquement quand les mesures d'exécution ont été adoptées exclurait de nombreux actes et omissions de l'Union, si ce n'est la plupart d'entre eux, de la possibilité de les soumettre à un réexamen interne.

Le CESE invite également la Commission à faciliter l'accès à la justice pour toutes les organisations de la société civile.

«*Les partenaires sociaux sont des acteurs essentiels dans le domaine de l'environnement, et il convient qu'ils soient expressément reconnus comme tels pour ce qui concerne l'accès à la justice*» a insisté **Isabel Caño Aguilar**, corapporteuse du CESE. «*Si l'on veut faire en sorte que le contrôle juridictionnel soit accessible en pratique, il faut épargner aux organisations de la société civile tout surcroît de charges telles que des coûts supplémentaires ou les excès de bureaucratie*», a conclu M^{me} Caño. (mr)



Objectifs climatiques de l'Union européenne: seule une approche globale peut transformer les défis en possibilités

Le CESE réaffirme que la Commission a pris la bonne décision en voulant réduire, d'ici à 2030, les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 %. Cependant, dans son avis [«Accroître les ambitions de l'Europe en matière de climat»](#), le CESE insiste sur la nécessité d'intensifier les efforts visant à atteindre les objectifs intermédiaires pour accélérer le processus, sous peine de passer à côté de l'objectif de neutralité climatique que l'UE s'est fixé à l'horizon 2050.

Si la pandémie de COVID-19 a entraîné de graves problèmes économiques dans son sillage, la réorientation des investissements dans le cadre du plan de relance a toutefois ouvert la voie à une nouvelle stratégie: «conjuguer les dépenses consacrées à la relance et des mesures ambitieuses en faveur du climat», a souligné **Jan Dirx**, corapporteur du CESE.

«Cet avis met par ailleurs l'accent sur la nécessité de renforcer la bioéconomie et de remplacer les combustibles fossiles, et il est par conséquent essentiel d'accorder la priorité à la mise à jour de la législation européenne relative à la transition vers des carburants renouvelables», a indiqué **Arnold Puech d'Alissac**, rapporteur du CESE.

Il est plus que jamais primordial d'utiliser tous les instruments possibles pour accroître les ambitions en matière de climat, du pacte vert pour l'Europe à la loi sur le climat en passant par le cadre financier pluriannuel, le Fonds pour la relance «Next Generation EU», la PAC, la stratégie «De la ferme à la table» et la stratégie en faveur de la biodiversité ainsi que les politiques commerciales et les accords conclus dans ce domaine. Tous ces instruments devraient être articulés de manière cohérente, en veillant à ce que la transition ne laisse personne sur le bord de la route.

Les citoyens sont des «partenaires essentiels dans la lutte contre le changement climatique» et une condition préalable au succès de la politique climatique au sein de l'UE.

Dans ce contexte, le CESE rappelle sa proposition visant à créer une [plateforme européenne des parties prenantes du pacte pour le climat](#) fondée sur les principes d'inclusion, de transparence, ainsi que la participation et l'adhésion véritables des acteurs de l'action en faveur du climat à tous les niveaux. (mr)



[La commission consultative des mutations industrielles du CESE entame son nouveau mandat et adopte son programme de travail 2021](#)

Le 13 janvier, la [commission consultative des mutations industrielles](#) (CCMI) du Comité économique et social européen a tenu la session constitutive de son nouveau mandat et a adopté son programme de travail pour 2021.

Pietro Francesco De Lotto, président de la CCMI, **Monika Sitárová**, vice-présidente de cette même commission, ainsi que ses membres et ses délégués externes, dont le mandat a débuté en novembre 2020 et s'achèvera en novembre 2025, ont adopté à l'unanimité les orientations politiques et le programme de travail de la CCMI pour 2021.

Le programme de travail s'appuie sur trois piliers principaux:

- une transition écologique pour l'industrie européenne;
- le déploiement d'un effort global en faveur de la transition numérique dans les secteurs productifs européens;
- le renforcement de la compétitivité des industries de l'UE au niveau mondial, conformément à la révision de la politique industrielle de la Commission européenne pour 2021.

Dans ses observations liminaires, **M. De Lotto** a souligné le rôle unique de la CCMI au sein du CESE en tant que réservoir d'expertises industrielles spécialisées. Il a évoqué la crise actuelle et a émis le commentaire suivant:

«L'industrie européenne ne doit pas seulement survivre à cette crise; elle doit également créer les conditions d'une meilleure compétitivité globale, en s'appuyant sur la transition énergétique et numérique. Les organes, institutions et organisations européens concernés doivent la soutenir dans cette tâche», a déclaré M. De Lotto.

La CCMI est le successeur du comité consultatif de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), qui est à l'origine de l'Union européenne telle que nous la connaissons aujourd'hui. Alors que le traité CECA arrivait à expiration en 2002, il a été convenu que la CCMI reprendrait son héritage et perpétuerait ses travaux relatifs aux activités et aux relations industrielles. (ks)



L'heure est venue d'une gouvernance économique davantage axée sur la prospérité

Le Comité économique et social européen accueille favorablement les recommandations de la Commission concernant la politique économique de la zone euro. Il soutient fermement le train de mesures de l'instrument «Next Generation EU» et demande que les accords nécessaires soient conclus dès que possible.

Toutefois, la reprise après la crise de la COVID-19 ne sera un succès que si elle s'accompagne d'une restructuration de notre économie et de notre société, et le rétablissement de la confiance est essentiel pour stabiliser la demande. Pour ce faire, il convient de prendre les mesures suivantes:

- effectuer une transition vers une gouvernance économique davantage axée sur la prospérité et fondée sur la solidarité. Le Comité demande que le **processus d'examen** de la gouvernance économique lancé par la Commission reprenne dès que possible;
- accroître les investissements publics et privés, en adoptant une **«règle d'or»** pour les investissements publics, afin de préserver la productivité et le socle social et écologique nécessaires aux générations futures: «En d'autres termes, il faut exclure du calcul des indicateurs de déficit les ressources nettes investies», explique la rapporteure, **Judith Vorbach**;
- mettre en œuvre le **socle européen des droits sociaux**: parmi les initiatives en faveur d'une Europe plus sociale figure une proposition de directive sur des salaires minimaux adéquats;
- **réformer les politiques fiscales**, en déplaçant la fiscalité pesant sur le travail vers d'autres formes de fiscalité qui soient moins préjudiciables à l'offre de travail, tout en tenant également compte de l'incidence qui en découle sur la distribution. Le CESE appelle de ses vœux des progrès substantiels en ce qui concerne l'introduction de nouvelles ressources propres, conformément à ce qui est indiqué dans le plan de relance. (na)



L'Union européenne a besoin d'une véritable stratégie pour l'intégration du système énergétique

Le CESE a fait écho à l'appel de la Commission européenne en faveur de l'intégration du système énergétique. L'électricité, le chauffage et les transports de demain devraient tous être interconnectés, l'objectif final étant d'améliorer l'efficacité et de parvenir à une économie neutre pour le climat

Le CESE indique, dans un [avis](#) élaboré par **Lutz RIBBE** et adopté lors de la session plénière de janvier, qu'une telle stratégie pourrait contribuer à garantir l'approvisionnement énergétique, à réduire les importations d'énergie et à proposer aux consommateurs européens des prix abordables.

Le Comité estime toutefois que la Commission a omis d'expliquer comment l'Union européenne pouvait garantir la sécurité d'approvisionnement à partir de sources d'énergie à émissions de CO₂ faibles ou nulles.

S'exprimant en marge de la session plénière, **M. Ribbe** a déclaré que «la transition énergétique en Europe ne pourra se réaliser que si toutes les questions sont résolues.

La Commission indique que les énergies renouvelables doivent couvrir 84 % des besoins en électricité, sans préciser à partir de quelles sources la part restante doit être produite. Cette lacune est clairement inacceptable. La sécurité de l'approvisionnement revêt une importance fondamentale pour l'économie et les consommateurs européens, d'autant plus que, malgré les gains d'efficacité énergétique, une hausse des besoins en électricité est à prévoir du fait de l'électrification du système de chauffage et du secteur des transports.»

Le CESE partage l'avis de la Commission selon lequel une tarification inexistante ou incomplète du CO₂ dans les secteurs du chauffage et des transports pose un grave problème pour l'intégration du système énergétique.

En outre, les sources renouvelables ne sont pas toujours privilégiées par rapport aux combustibles fossiles. De nombreux États membres taxent lourdement l'électricité et imposent des redevances de réseau excessives, ce qui entraîne des distorsions du marché. Dans ces situations, l'utilisation de l'électricité excédentaire pour produire de la chaleur, qui constitue la forme la plus simple d'intégration du système, n'est pas viable sur le plan économique.

Le Comité invite donc instamment la Commission à proposer des solutions concrètes plutôt que de se contenter de décrire le problème et d'avoir recours à des propos quelque peu hésitants et vagues. (mp)



L'hydrogène pourrait largement contribuer à un nouveau modèle de société post-COVID-19

L'Union européenne doit surmonter la crise de la COVID-19 en construisant un nouveau modèle de société, au sein duquel nos économies seront plus vertes, plus justes et plus résilientes. L'hydrogène permet de produire une énergie propre et peut, par conséquent, largement contribuer à la transformation. Telle est l'idée principale sur laquelle repose un avis élaboré par Pierre Jean Coulon adopté lors de la session plénière de janvier du CESE.

Dans ce document, le CESE soutient la stratégie de l'UE pour l'hydrogène présentée par la Commission européenne, qui constitue une avancée vers la création d'un environnement favorable à la hausse de l'offre et de la demande d'hydrogène et à la concrétisation d'une économie neutre en carbone.

«La priorité doit être clairement donnée à l'hydrogène propre, car il s'agit de la seule option compatible avec la neutralité climatique», a déclaré **M. Coulon** lors du débat en plénière. «Les fonds de relance européens doivent permettre aux entreprises, aux innovateurs, aux travailleurs et aux investisseurs d'affirmer leur rôle de chefs de file au niveau mondial sur les marchés de l'énergie propre en pleine expansion.»

Le CESE est particulièrement favorable à la création d'une alliance européenne pour un hydrogène propre, chargée de planifier les investissements dans la production et d'organiser la demande en hydrogène propre au sein de l'Union.

Cet organe réunira de grands acteurs industriels, des représentants de la société civile, des ministres nationaux et régionaux, ainsi que des représentants de la Banque européenne d'investissement. Étant donné le rôle essentiel que jouera cette alliance dans l'accélération de la transformation des industries européennes, il est crucial que le CESE soit associé à ses activités en sa qualité de représentant de la société civile organisée. (mp)

NOUVELLES DES GROUPES



Accord sur le Brexit: les entreprises auront besoin d'une période d'adaptation

Déclaration de Stefano Mallia, président du groupe des employeurs du CESE

Les employeurs de l'UE se réjouissent de l'accord sur le Brexit et félicitent chaleureusement l'équipe de négociation de la Commission européenne, dirigée avec brio par Michel Barnier. Cependant, alors que les entreprises tentent d'y voir clair dans le traité commercial de 1 200 pages, elles demandent une période d'ajustement pour appréhender cette courbe d'apprentissage abrupte.

Les employeurs européens se félicitent de la réalisation d'un Brexit ordonné et de la préservation de l'intégrité du marché unique. Toutefois, même si les marchandises échangées ne sont pas soumises à des droits de douane ni à des quotas restrictifs, une série de nouveaux contrôles douaniers et réglementaires, y compris des règles d'origine et des prescriptions strictes relatives à la teneur en éléments locaux, créeront des lourdeurs administratives et sont susceptibles de ralentir les processus, et il faudra un certain temps pour que les chaînes d'approvisionnement s'adaptent à la nouvelle réalité.

C'est pourquoi **les entreprises ont besoin d'une période d'ajustement** pour se conformer à ces changements. Pour soutenir l'ensemble des entreprises, y compris les PME, tout au long de la mise en œuvre de l'accord, un système hautement efficace, comme un «**SOLVIT pour le BREXIT**», doit être instauré.

Parallèlement, il convient de reprendre les négociations afin d'inclure le secteur des services dans l'accord, d'assurer la fluidité du flux de données entre l'Union et le Royaume-Uni et de garantir la reconnaissance mutuelle des qualifications.

Si nous voulons que l'Europe et le Royaume-Uni restent étroitement liés, nous devons continuer à entretenir nos relations. Le Royaume-Uni ne sera jamais juste un pays tiers parmi d'autres. L'accord doit constituer un socle solide pour notre coopération future dans un certain nombre de domaines ayant une incidence cruciale sur notre environnement concurrentiel, qu'il s'agisse du changement climatique ou de la transformation numérique, en passant par la recherche et l'innovation, ou encore les normes. Cet accord n'est que la fin du début.

La société civile et les employeurs, en particulier, doivent se battre pour maintenir les canaux commerciaux ouverts et construire une structure stable qui permette d'y parvenir. (dv/kr)

Il n'y aura pas de reprise sans relance sociale

Par le groupe des travailleurs du CESE

Un webinaire organisé en janvier par le groupe des travailleurs du CESE a mis en lumière la nécessité d'un nouveau contrat social à l'issue du prochain sommet social de Porto.

Nous vivons actuellement la pire crise sanitaire et économique de l'histoire de l'Union européenne. Toutefois, si la pandémie a entraîné une hausse de la pauvreté, du chômage et des inégalités, ces problèmes n'ont rien de nouveau.

Pour en débattre, [le groupe des travailleurs du CESE a organisé un webinaire](#) à la fin du mois de janvier, auquel ont pris part **Nicolas**

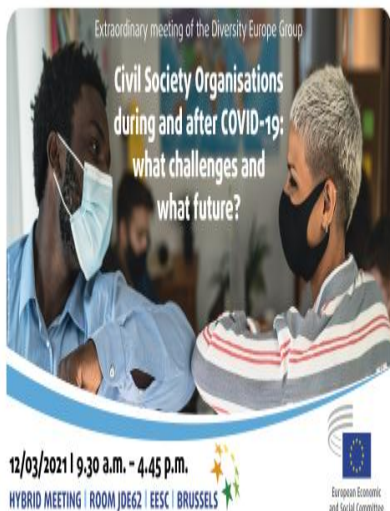
Schmit, commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux, **Ana Mendes Godinho**, ministre portugaise du travail, de la solidarité et de la sécurité sociale (remplacée, pour des raisons de santé, par **Miguel Cabrita**, secrétaire d'État chargé du travail et de la formation professionnelle), **Iratxe García Pérez**, présidente du groupe S&D au Parlement européen, et **Oliver Röpke**, président du groupe des travailleurs du CESE.

Les orateurs ont souligné qu'il existe déjà des instruments permettant d'apporter une aide là où elle s'impose et qu'il est indispensable de les faire jouer pleinement. Davantage que des objectifs, ce sont des politiques efficaces qu'il y a lieu de définir pour transformer le socle européen des droits sociaux en une réalité concrète pour les citoyens. Le plan d'action en faveur du socle européen des droits sociaux doit prévoir des initiatives législatives et des mesures à court, moyen et long terme, ainsi qu'un budget suffisant.

Il a été affirmé que le sommet de Porto doit marquer un réel changement de cap, étant donné qu'il n'y aura pas de reprise en l'absence de relance sociale et pas de développement durable sans durabilité sociale. Pour ce faire, il y a lieu d'associer la société civile et les partenaires sociaux au processus, d'établir une véritable plateforme d'expression et de participation pour les travailleurs, ainsi que de renforcer les négociations et conventions collectives.

Outre la COVID-19, le programme de Porto à l'horizon 2030, tel qu'il résultera du sommet, devra aborder et résoudre les problèmes structurels liés à une multitude d'enjeux, parmi lesquels la mondialisation, la redistribution des richesses, la protection du marché du travail, les investissements sociaux, le programme social du nouveau pacte vert et du Semestre européen, ou encore la fin des politiques d'austérité. Il devrait marquer le début d'un nouveau contrat social, en évitant la tentation de revenir au statu quo et en définissant le type d'avenir que nous souhaitons construire. Comme l'ont souligné les orateurs, nous devons faire en sorte que les règles existantes soient appliquées et que celles qui s'avèrent nécessaires soient mises en place, en rapprochant dans ce cadre les citoyens et les États membres dans un esprit de solidarité, d'égalité et de durabilité, pour parvenir à un investissement social massif dans notre avenir. (prp)





Le groupe «Diversité Europe» organise une conférence sur l'impact de la COVID-19 sur la société civile organisée

Par le groupe «Diversité Europe» du CESE

Le 12 mars prochain se tiendra une conférence hybride organisée par le groupe «Diversité Europe» sur le thème «Les organisations de la société civile pendant et après la pandémie de COVID-19: défis et perspectives». Cette manifestation sera l'occasion de lancer l'étude du CESE intitulée «La réaction des organisations de la société civile face à la pandémie de COVID-19 et aux mesures restrictives adoptées en conséquence en Europe», et de mener des débats d'actualité avec des intervenants de haut niveau et

des représentants de la société civile.

Commandée par le CESE à la demande du groupe «Diversité Europe», l'étude met en lumière les activités des organisations de la société civile destinées à aider les communautés locales et les groupes vulnérables à faire face à la pandémie. Reposant sur des études de cas, cette étude fournit des données quantitatives et qualitatives.

Ses auteurs ont appliqué une méthode mixte associant des recherches documentaires et une enquête en ligne approfondie. L'étude aborde des questions déterminantes pour l'avenir des organisations de la société civile (OSC), telles que le manque de flux de financement stables, de cadres juridiques et de ressources et compétences adéquates, ce qui, à l'avenir, nécessitera une réflexion et des décisions politiques audacieuses pour veiller à ce que les capacités desdites OSC soient maintenues et renforcées lors de la relance qui interviendra après la pandémie de COVID-19. Au cours de la conférence, ses auteurs présenteront leurs principales conclusions et recommandations.

Les échanges qui s'ensuivront avec les intervenants de haut niveau et les représentants de la société civile seront axés sur les répercussions de la pandémie sur les groupes de citoyens vulnérables, les formes d'aide mises en place par les organisations de la société civile pour aider ces derniers, les initiatives prises par les OSC en vue d'examiner leur action face à la crise et leur mode de contribution à la future reconstruction et à des communautés post-COVID durables.

Vous trouverez de plus amples informations sur cette manifestation à l'adresse suivante:

<https://europa.eu/!PG36rF> (jk)

SOON IN THE EESC/CULTURAL EVENTS



Journées de la société civile 2021: une reprise durable pour l'avenir des citoyens de l'Europe

Sous quel aspect devrait se présenter une reprise durable pour l'Europe après la COVID-19? Quels sont les principaux atouts sur lesquels l'Union européenne se devrait de s'appuyer pour assurer à ses citoyens un avenir riche en promesses? Ces questions seront au cœur des Journées de la société civile 2021 du CESE, qui se dérouleront en ligne du 1^{er} au 5 mars.

Tout au long de la pandémie, la société civile organisée a joué un rôle capital pour relever les innombrables défis posés par la pandémie de COVID-19, y compris en soutenant des autorités publiques confrontées à des difficultés écrasantes.

De l'expérience concrète ainsi acquise, il résulte qu'elle est capable d'apporter des points de vue précieux dans le débat sur la relance et d'offrir une contribution des plus opportune à la **conférence sur l'avenir de l'Europe**, au moment où la fin du blocage concernant la présidence de ce rendez-vous libère la voie pour que son lancement puisse avoir lieu en mai.

Les Journées de la société civile que le CESE organise en 2021 proposeront une série de débats inspirants avec des intervenants de qualité, qui seront axés sur une série de grandes thématiques, à savoir:

- la démocratie durable à plusieurs niveaux en Europe,
- l'économie sociale et l'entrepreneuriat des jeunes pour une reprise durable,
- le rôle de l'éducation et de la culture dans la reprise durable de l'Europe,
- l'avenir du travail dans l'économie du bien-être,
- le militantisme des jeunes, le changement systémique et la reprise en Europe,
- un pacte vert social pour une reprise durable,
- le rôle des principaux groupes de la société civile dans la vague de rénovations,
- le mission et la valeur économique du volontariat sur la voie de la reprise et au-delà.

Les personnes et les organisations souhaitant participer à la conférence peuvent obtenir de plus amples informations à son sujet et s'y inscrire par [ce lien](#). (dm)



Le CESE organisera un débat sur les médias sociaux relatif au rôle du changement systémique dans le domaine de l'action pour le climat

Le 20 mars prochain, le CESE organisera un événement sur les médias sociaux qui réunira de jeunes experts, activistes et lobbyistes issus de toute l'Europe pour débattre du changement systémique en matière d'action pour le climat.

Les 18 et 19 mars, [l'édition 2021 de la manifestation «Votre Europe, votre avis!»](#) organisée par le CESE rassemblera plus de 100 élèves et étudiants issus de 33 pays pour participer à un débat en ligne sur le changement climatique, qui suivra le modèle de la conférence des parties des Nations unies (COP). Le débat sera ouvert par **Frans Timmermans**, vice-

président exécutif de la Commission européenne, et sera clôturé par **Ska Keller**, coprésidente du groupe Verts au Parlement européen.

À l'instar d'une COP, le CESE organisera, en parallèle du sommet, une **manifestation publique** à l'intention des jeunes dans la matinée du samedi 20 mars 2021, qui aura pour titre «**Dessiner les contours du changement systémique**» et qui sera retransmise en direct sur les médias sociaux.

Plusieurs groupes de discussion s'attacheront à cerner les enjeux de ce changement de paradigme ainsi que sa mise en œuvre et donneront des exemples concrets et personnels d'activités durables susceptibles d'induire un tel changement. Notre jeune public aura ainsi l'occasion de recueillir de nouvelles informations utiles et surtout d'exprimer à son tour ses propres idées et points de vue.

Outre les discussions, le public aura l'occasion de **découvrir le changement systémique au moyen de l'art**. Un événement culturel en ligne fera écho aux débats virtuels afin de permettre aux jeunes de percevoir le changement systémique et ses conséquences dans un contexte plus large. Pour suivre la manifestation, rendez-vous sur la page [Facebook de «Votre Europe, votre avis!»](#)



La culture passe au direct lors du premier dialogue sur l'art organisé cette année par le CESE

Le lundi 25 janvier, le Comité économique et social européen a organisé son premier dialogue virtuel sur l'art, à l'occasion du lancement de l'exposition en ligne «Main dans la main» («Hand in Hand») de [Maria Reis Rocha](#).

Le dialogue en direct qui s'est noué entre **Cillian Lohan**, vice-président chargé de la communication du CESE, **Gonçalo Lobo Xavier**, qui est également membre du Comité, et l'artiste portugaise dont les œuvres étaient exposées, a embarqué les spectateurs dans un «voyage culturel» et nous a tous encouragés à réfléchir aux défis de notre société, grâce à ces dessins, d'une facture si étonnante.

Vous avez manqué cet échange? Regardez-le en cliquant sur ce lien: [webinaire culturel du CESE - À la rencontre de Maria Reis Rocha - Youtube](#)

L'exposition virtuelle «La main dans la main» («Hand in hand») a été organisée sous les auspices de la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne et se déroulera en ligne jusqu'au 15 février 2021.

Vous pouvez parcourir la galerie virtuelle et en apprendre davantage sur les superbes réalisations de cette artiste par le lien suivant: <https://www.eesc.europa.eu/fr/agenda/our-events/events/hand-hand/gallery>. (ck)

Rédaction

Ewa Haczyk-Plumley (editor-in-chief)
Daniela Marangoni (dm)

Contributeurs à la présente édition

Amalia Tsoumani (at)
Chloé Lahousse (cl)
Chrysanthi Kokkini (ck)
Daniela Marangoni (dm)
David Gippini Fournier (dgf)
Ewa Haczyk-Plumley (ehp)
Jasmin Kloetzing (jk)
Katharina Radler (kr)
Laura Lui (ll)
Magdalena Walczak Jarosz (mwj)
Marco Pezzani (mp)
Margarita Gavanias (mg)
Nicola Accardo (na)
Pablo Ribera Paya (prp)

Coordination

Agata Berdys (ab)
Katerina Serifi (ks)

Technical support
Bernhard Knoblach (bk)

Adresse

Comité économique et social européen
Jacques Delors Building,
99 Rue Belliard,
B-1040 Brussels, Belgium
Tél. +32 25469476
Adresse électronique: eescinfo@eesc.europa.eu

CESE info est publié neuf fois par an lors des sessions plénières du Comité. Il est disponible en 23 langues.
CESE info ne peut être considéré comme le compte rendu officiel des travaux du CESE, pour lesquels il convient de se référer au Journal officiel de l'Union européenne ou à d'autres publications du Comité.
La reproduction est autorisée à condition de mentionner la source (CESE info) et d'envoyer un lien au rédacteur en chef.

02/2021